



**Relevé des délibérations
de la séance ordinaire du conseil municipal
du vendredi 25 septembre 2026**

Délibération n°20260925-01 : révision du tableau d'effectifs des employés municipaux : adoptée à l'unanimité (11 voix « pour »)

Délibération n°20260925-02 : limitation de la vitesse à 30 km/h dans l'agglomération : adoptée à la majorité (11 voix « pour », 1 abstention)

Délibération n°20260925-03 : approbation du projet de feux tricolores alternés au niveau du Pont Catinat : adoptée à la majorité (11 voix « pour », 1 abstention)

Délibération n°20260925-04 : approbation du projet Clap Théâtre (projection de pièces de théâtre) : adoptée à l'unanimité (12 voix « pour »)

Fait à Mauves-sur-Huisne, le 28 septembre 2026

Le maire

Bruno CHABLE

